

Réunion plénière de la CLE du 6 juillet 2016

## Délibération n°16-01

### Signature de la convention pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du SAGE Giessen-Lièpvrette

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;
- Vu le courrier du SDEA en date du 21 janvier 2016

Et après avoir délibéré,

DECIDE

- Autorise le Président à signer la convention avec le SDEA sur l'animation du SAGE

Nombre de votants : 28 (dont 6 pouvoirs)  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Sélestat, le 6 juillet 2016

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette  
Jean-Marc RIEBEL

Réunion plénière de la CLE du 6 juillet 2016

## Délibération n°16-02

### Modification des règles de fonctionnement de la CLE

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;
- Vu l'arrêté inter préfectoral du 13 avril 2016 portant approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Giessen et de la Lièpvrette

Et après avoir délibéré,

DECIDE

- De valider les modifications apportées aux règles de fonctionnement de la CLE

Nombre de votants : 28 (dont 6 pouvoirs)  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Sélestat, le 6 juillet 2016

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette  
Jean-Marc RIEBEL

Réunion plénière de la CLE du 6 juillet 2016

## Délibération n°16-03

### Rapport d'activités 2015

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;

Et après avoir délibéré,

DECIDE

- De valider le rapport d'activités 2015

Nombre de votants : 28 (dont 6 pouvoirs)  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Sélestat, le 6 juillet 2016

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette  
Jean-Marc RIEBEL

